

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(19\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Edmond Thiaudière, 15 février 1879](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Edmond Thiaudière, 15 février 1879

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (19)

Collation 2 p. (484r, 485v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Edmond Thiaudière, 15 février 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49821>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familièstère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [15 février 1879](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familièstère

Destinataire [Thiaudière, Edmond \(1837-1930\)](#)

Lieu de destination 32, rue Serpente, Paris

## Description

Résumé Godin indique à Thiaudière qu'il ne faut pas attacher trop d'importance à la vente au numéro du journal *Le Devoir*. Il lui explique que le journal ne vise qu'à la propagation d'idées utiles et que le reste importe peu. Il ne pense pas qu'il faille en changer le format. Il estime que si *Le Devoir* ne réussit pas dans sa formule hebdomadaire, il pourrait être transformé en bimensuel ou en mensuel et ce n'est que dans ce cas qu'une couverture lui serait nécessaire. Thiaudière a dit à Champury qu'il serait préférable d'indiquer dans le sous-titre du journal qu'il est un organe publié au Familistère : Godin lui fait observer qu'il a suivi ses recommandations en indiquant qu'il est à moitié parisien. Sur les abonnements au journal : il précise que Rigout a payé son abonnement jusqu'au 2 mars 1879 et qu'on lui enverra prochainement la liste des abonnés à Paris. Sur une annonce proposée par monsieur Viguiet.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

### [Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées

- [Rigout \[monsieur\]](#)
- [Viguiet \[monsieur\]](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024